



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Thomson

Question au Gouvernement n° 1842

Texte de la question

M. le président. La parole est à M. Pierre Ducout.

M. Pierre Ducout. Monsieur le Premier ministre, on nous dit que c'est à Alcatel que vous donneriez Thomson.

M. Alain Juppe, Premier ministre. Ah bon ?

M. Pierre Ducout. Ce choix a été arrêté en secret par l'Elysée.

M. le Premier ministre. C'est intéressant !

Un député du groupe communiste. Les copains et les coquins !

M. Pierre Ducout. Il n'a fait l'objet d'aucun débat, ici moins qu'ailleurs. Il a été fait selon des critères obscurs ou n'interviennent ni la sauvegarde de technologies essentielles pour l'avenir de notre pays, ni la prise en compte des intérêts légitimes de 96 000 salariés qui craignent pour leur emploi, dans des régions déjà durement frappées par le chômage.

Enfin, la privatisation d'une entreprise au chiffre d'affaires de 70 milliards de francs a été décidée sans consultation préalable de la commission de privatisation. Tout cela est non seulement inadmissible, mais aussi illégal !

M. Didier Boulaud. Absolument !

M. Pierre Ducout. Dans ce bradage de nos fleurons industriels, y a-t-il autre chose à voir que le poids d'une idéologie, un nouvel artifice budgétaire, la dilapidation du patrimoine national et la soumission à des intérêts privés proches de votre majorité ? Pensez-vous que le recours tardif à la commission de privatisation sera un alibi suffisant pour faire diversion ?

Monsieur le Premier ministre, combien de temps encore allez-vous bafouer les principes de la démocratie (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) et négliger les intérêts de l'État ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, vous rendriez un grand service à la démocratie en évitant de livrer à la représentation nationale un scénario qui ne correspond en aucune façon à la réalité ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Si la situation du groupe Thomson est difficile, c'est parce que, depuis sa nationalisation, l'État actionnaire s'est toujours abstenu de le recapitaliser. (« C'est vrai ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) La procédure de privatisation est engagée selon les voies légales...

M. Henri Emmanuelli. On veut la transparence !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... sur des critères qui seront, naturellement, industriels: c'est l'avenir de ce groupe, essentiel pour la France, qui est en jeu.

M. Christian Bataille. Ce n'est pas clair !

M. le ministre de l'économie et des finances. Le Gouvernement prendra sa décision dans les prochains jours. Son choix préférentiel sera soumis à la commission de privatisation, et c'est à ce moment-là seulement que nous pourrions procéder à la privatisation du groupe Thomson.

Voilà ou nous en sommes. Vous comprendrez que je ne puisse faire d'autres commentaires. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Texte de la réponse

M. le président. La parole est à M. Pierre Ducout.

M. Pierre Ducout. Monsieur le Premier ministre, on nous dit que c'est à Alcatel que vous donneriez Thomson.

M. Alain Juppé, Premier ministre. Ah bon ?

M. Pierre Ducout. Ce choix a été arrêté en secret par l'Élysée.

M. le Premier ministre. C'est intéressant !

Un député du groupe communiste. Les copains et les coquins !

M. Pierre Ducout. Il n'a fait l'objet d'aucun débat, ici moins qu'ailleurs. Il a été fait selon des critères obscurs ou n'interviennent ni la sauvegarde de technologies essentielles pour l'avenir de notre pays, ni la prise en compte des intérêts légitimes de 96 000 salariés qui craignent pour leur emploi, dans des régions déjà durement frappées par le chômage.

Enfin, la privatisation d'une entreprise au chiffre d'affaires de 70 milliards de francs a été décidée sans consultation préalable de la commission de privatisation. Tout cela est non seulement inadmissible, mais aussi illégal !

M. Didier Boulaud. Absolument !

M. Pierre Ducout. Dans ce bradage de nos fleurons industriels, y a-t-il autre chose à voir que le poids d'une idéologie, un nouvel artifice budgétaire, la dilapidation du patrimoine national et la soumission à des intérêts privés proches de votre majorité ? Pensez-vous que le recours tardif à la commission de privatisation sera un alibi suffisant pour faire diversion ?

Monsieur le Premier ministre, combien de temps encore allez-vous bafouer les principes de la démocratie (Protestations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la République et du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre) et négliger les intérêts de l'État ? (Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste et sur plusieurs bancs du groupe communiste.)

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'économie et des finances. (Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances. Monsieur le député, vous rendriez un grand service à la démocratie en évitant de livrer à la représentation nationale un scénario qui ne correspond en aucune façon à la réalité ! (Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République.)

Si la situation du groupe Thomson est difficile, c'est parce que, depuis sa nationalisation, l'État actionnaire s'est toujours abstenu de le recapitaliser. (« C'est vrai ! » sur plusieurs bancs du groupe du Rassemblement pour la République.) La procédure de privatisation est engagée selon les voies légales...

M. Henri Emmanuelli. On veut la transparence !

M. le ministre de l'économie et des finances. ... sur des critères qui seront, naturellement, industriels: c'est l'avenir de ce groupe, essentiel pour la France, qui est en jeu.

M. Christian Bataille. Ce n'est pas clair !

M. le ministre de l'économie et des finances. Le Gouvernement prendra sa décision dans les prochains jours. Son choix préférentiel sera soumis à la commission de privatisation, et c'est à ce moment-là seulement que nous pourrions procéder à la privatisation du groupe Thomson.

Voilà ou nous en sommes. Vous comprendrez que je ne puisse faire d'autres commentaires. (Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Ducout Pierre](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1842

Rubrique : Matériels électriques et électroniques

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 octobre 1996, page 5351

Réponse publiée le : 16 octobre 1996, page 5351

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 16 octobre 1996